

La formation un jeu d'enfant !

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Comment conduire les entretiens professionnels obligatoires

Objectif de la formation :

- Intégrer les évolutions légales suite à la loi de Septembre 2019 sur la formation professionnelle
- Situer les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel et le rôle des acteurs
- Préparer et structurer ses entretiens professionnels, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et la politique de ressources humaines
- Se doter d'outils et de grilles pour faciliter la conduite des entretiens professionnels

Public concerné et pré requis :

- Public concerné : Manager, DRH, RRH, Responsable Mobilité & Carrières ou Cadre RH devant mener ces entretiens ou impulser la démarche au sein de son entreprise
- Pré requis : aucun

Modalités techniques et pédagogiques :

- La formation est réalisée à l'aide de support formateur (vidéoprojecteur, documentation, exercices...).
- Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur.

Suivi et évaluation :

- Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.
- Questions / Réponses tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité et de fin stage

Modalités de déroulement :

Adaptation du programme en fonction du/des besoin(s) du/des stagiaire(s).

Programme :

- 1. Intégrer les évolutions légales suite à la loi de 2019 sur la formation professionnelle :**
 - Se familiariser avec les points clés de la loi sur la formation de 2019.
 - Situer les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel (objectifs, différences avec l'entretien annuel, outils, supports, posture...).
- 2. Intégrer la réforme en cours sur la formation professionnelle :**
 - Se familiariser avec les points clés de la loi avenir.
 - Situer les enjeux et les spécificités
 - Comprendre les nouveaux mécanismes de financement
 - Rôle des OPCO
 - Information sur la réforme du CPF et DIF, comprendre les enjeux et les spécificités
- 3. Se doter de grilles et d'outils pour faciliter l'analyse des compétences**
 - Distinguer performance, compétences et potentiel.
 - Savoir utiliser les outils mobilité / compétences (référentiels emploi-compétences, aires de mobilité, etc.).
 - Analyser des compétences actuelles et potentielles
- 4. S'entraîner activement à conduire les entretiens professionnels**
 - Se doter d'une structure d'entretien (méthode ABCDE).
 - S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien.
 - Objectiver son appréciation par la méthode des faits significatifs.
 - Aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel.
 - Identifier des actions de développement pertinentes au regard des objectifs.
 - Expérimenter la force du questionnement et de la reformulation.
 - Comprendre les spécificités des seniors et les leviers à mettre en place pour anticiper les secondes parties de carrière.
- 5. Accompagnement pour quelques entretiens professionnels**
 - (Facultatif)
- 6. Assurer le suivi et la traçabilité des entretiens professionnels**
 - Maîtriser les caractéristiques des différents dispositifs de professionnalisation (Congé Personnel de Formation-CPF, VAE, Bilan de compétences, Conseil en Évolution Professionnelle, etc.).
 - Renseigner le support et faire un suivi régulier des actions de développement et du projet professionnel du collaborateur.
 - Comprendre le rôle des différents acteurs (Managers, RH, collaborateurs)
- 7. Apprendre à réaliser un plan de développement des compétences suite aux entretiens professionnels**
 - Formation (interne et/ou externe)
 - Dysfonctionnement
 - Adaptation au poste
 - Montée en compétences
- 8. Formaliser les actions**
- 9. Réaliser son Plan annuel de développement des compétences**

MASTER CLASS FORMATION – La formation un jeu d'enfant !

N° Vert : 0 800 94 25 79 – www.masterclass-formation.fr – contact@masterclass-formation.fr

3, rue Maurice Kœchlin – 67500 HAGUENAU – RCS Strasbourg 788 891 513

Société à responsabilité Limitée au capital de 15 000 € - NAF 8559A

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL : IBAN FR76 1189 9001 0000 0201 4750 130 – BIC : CMCIFR2A

N° de déclaration d'existence : 42 67 049 38 67